



Rapport d'activité 2024



1- Constitution et gouvernance

Nom du fond de dotation : *Fond'Actions Initiatives*

Constitution : Le 14 juillet 2012 création du fonds de dotation *Fond'Actions Initiatives*. Publication au JOURNAL OFFICIEL

Les membres du conseil d'administration

Franck Vallée

Président et Fondateur

Silvie Nizet

Membre du collège des fondateurs

Communication

Florence Goldberg

Personne Qualifiée

Comptable

Vincianne Cussot

Personne Qualifiée

chargé relations publiques événementielles

2- Objet du fonds de dotation

Le *Fond'Actions Initiatives* a pour objet la protection de l'enfance et l'éducation, tant en France qu'à l'étranger, en cofinçant ou en organisant des actions ou programmes d'intérêt général.

L'éducation des enfants

- Diffusion de la culture et ouverture au reste du monde par la création d'écoles, et l'amélioration des conditions matérielles.
- Accès à la lecture, écriture et aux bases d'une formation intellectuelle.
- Accès aux études supérieures (collèges, lycées) ou à des formations professionnalisantes pour les élèves.

L'amélioration de la santé des enfants

- Accès à l'eau potable et aux soins par la création de puits et dispensaires.
- Formation aux règles d'hygiène pour les enfants et leurs familles.
- Prise en charge d'opérations de chirurgie cardiaque d'enfants en détresse médicale dans leur pays.

La préservation de la cellule familiale

- Accès aux micro-crédits pour les parents
- Programme de sensibilisation au planning familial
- Développement de l'agriculture vivrière pour réduire l'exode rural et la paupérisation des familles.

3- donateurs

3.1 dons numéraires

Le Fonds de dotation *Fond'Actions Initiatives* perçoit des dons numéraires d'entreprises, d'associations et de particuliers désireux de porter des projets communs d'aide à l'enfance.

Les dons numéraires représentent 252 590 € et se répartissent comme indiqué ci-dessous.

Dons d'entreprises : 188 564 €

Dons de particuliers : 23 455 €

Les particuliers sensibilisés aux actions du Fonds de dotation *Fond'Actions Initiatives* grâce notamment au bateau initiatives-cœur qui a été un ambassadeur efficace du Fond'Actions pendant ses courses, ont fait des dons numéraires via le site internet.

Dons d'associations: 40 485 €

Des associations scolaires sensibilisés aux actions du Fonds de dotation grâce au bateau initiatives-cœur, ont organisé des actions de collectes qu'elles ont reversées au Fonds de Dotation Initiatives..

Dons Facebook : 86 €

3.2 dons en compétences

L'entreprise DMP a également fait des dons de compétences pour l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de communication. Les **dons en compétences représentent 12 702 €**

4- Redistribution des fonds

Le fonds de dotation *Fond'Actions Initiatives* n'a pas mené d'actions directement mais a soutenu les actions de 12 associations d'intérêt général :

1. Mécénat Chirurgie Cardiaque
2. Fanatenane
3. Ecoles du Monde, Madagascar
4. Handicap international
5. La Chaîne de l'espoir
6. Marion, La main tendue
7. Médecins sans frontières
8. Matelots de la vie
9. Lame de joie
10. Amis des bébés
11. Special Olympics France

4.1 MÉCÉNAT CHIRURGIE CARDIAQUE

Créée en 1996 par le Professeur Francine Leca, et Patrice Roynette, l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque permet à des enfants atteints de malformations cardiaques et venant de pays défavorisés de se faire opérer en France lorsque cela est impossible chez eux faute de moyens techniques ou financiers. Ils sont hébergés et pris en charge par des familles d'accueil bénévoles pendant tout leur séjour en France. Le coût moyen de la prise en charge d'un enfant est de 12 000 €. Il est essentiellement constitué des factures des hôpitaux français.

Dotation :

Le Fonds de dotation *Fond'Actions Initiatives* a attribué une dotation de 240 000 euros à l'association *Mécénat Chirurgie Cardiaque*.

Résultats : 20 enfants ont pu être opérés grâce à la contribution du *Fond'Actions Initiatives*.



4-2 FANATENANE

Dans la région de Mananjary, au Sud-Est de Madagascar, deux ethnies considèrent les jumeaux comme tabous et les rejettent. Ils sont exclus de la communauté et de leur famille. L'Association **FANATENANE** a été créée en 1996 pour la protection de ces nouveau-nés, les accueillir, les soigner les éduquer et leur assurer un avenir par la formation. Le projet vise à faire reculer la coutume que Fanatenane et l'Etat malgache combattent. L'association Fanatenane prend en charge 300 enfants.

Dotation

Le Fonds de dotation *Fond'Actions Initiatives* a attribué une dotation de **15 000€** à l'association **FANATENANE**.

Résultats :

Cette dotation participe au fonctionnement du centre de formation agricole et rurale ainsi que d'une ferme école afin que les jeunes du centre acquièrent une formation qui leur permettra d'être autonomes.





4.3 ECOLES DU MONDE

Les paysans des villages de brousse malgaches sont souvent attirés par les grandes villes où ils s'entassent dans des bidonvilles et ne trouvent en fait généralement que chômage et misère. **ECOLES DU MONDE** a pour objectif d'améliorer les conditions de vie en brousse dans la région de Mahajanga, afin de sédentariser les villageois sur leurs terres d'origine. L'association axe son action sur 3 volets principaux :

- L'éducation, pour assurer aux jeunes un avenir différent de celui de leurs parents

Montant de la somme versée par le fonds : 30 000€

Missions financées :

- aménagement d'un «collège»
- scolarisation d'enfants à l'école de Besely
- camp d'été pour les jeunes

www.ecolesdumonde.org





4.4 HANDICAP INTERNATIONAL

Le Fond'Action Initiatives a fait un don de 30 000€

Pour soutenir le programme d'éducation inclusive «**Bien grandir pour bien apprendre**» visant l'inclusion scolaire d'enfants handicapés au Rwanda.

- Amélioration de la motricité et du langage
- - détection précoce et prévention du handicap
- améliorer la qualité de vie des enfants de 6 à 12 ans grâce à des services de santé

Handicap International France
104-106 rue Oberkampf
75011 Paris

<https://handicap-international.fr/>





4-5 Fondation LA CHAÎNE DE L'ESPOIR

La Chaîne de l'Espoir est une ONG française créée en 1988 qui se consacre à donner accès aux soins et à l'éducation aux enfants les plus démunis dans le monde. Elle intervient dans plus de 30 pays en proposant des opérations chirurgicales pour les enfants, en formant le personnel médical local et en construisant des structures de santé, tout en développant également des programmes d'éducation et de protection de l'enfance.

Siège social : 56, rue des Morillons, 75015 Paris,
www.chainedelespoir.org

Montant de la somme versée par le fonds : 15 000€

Missions financées : Amélioration de l'accès à la santé pour les enfants en situation de vulnérabilité au Népal





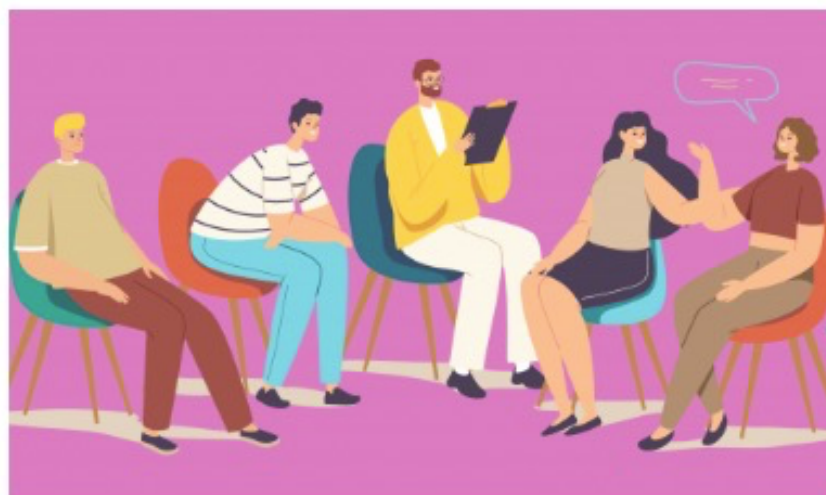
4-6 Marion La MAIN TENDUE

La prévention et la lutte contre les violences et le harcèlement en milieu scolaire ainsi que les cyber violences.

- Conférences publiques pour sensibiliser et prévenir les risques liés aux violences scolaires, au harcèlement à l'école et au cyber-harcèlement.
- Ateliers pour les enfants et leurs parents afin d'apprendre à se prémunir contre les violences scolaires.
- Interventions dans les établissements scolaires lors de journée de sensibilisation.
- Soutien auprès des familles et des victimes confrontées à ces agressions.

Siège social : 8bis Boulevard Dubreuil 91400 Orsay

Montant de la somme versée par le fonds : 5 000 €





4.7 MÉDECINS SANS FRONTIÈRES

Les équipes de Médecins Sans Frontières, installées à Pantin, offrent des soins somatiques et de santé mentale, ainsi qu'une orientation juridique, administrative et sociale aux mineurs non-accompagnés

Le Fond'Action Initiatives a fait un don de 10 000€ pour offrir un soutien médical et administratif à ces mineurs non-accompagnés en île de France.

www.msf.fr





4.9 MATELOTS DE LA VIE

L'Association "Matelots de la Vie" organise à bord de bateaux des **aventures dédiées aux enfants hospitalisés** pour de longs séjours expédition. Ces aventures maritimes permettent d'embarquer des jeunes confrontés à des maladies ou des accidents graves. Ils sont les interlocuteurs privilégiés des enfants hospitalisés et partagent avec eux une expédition à travers un jeu qui les emmène à la découverte de cultures et de milieux naturels riches et variés.

<https://www.matelots-vie.com/>

Le Fond'Action Initiatives a fait un don de 10 000€ à Matelot de la vie





4-10 LAMES DE JOIE

Objet social : L'association *Lames de Joie* vocation de prêter des Lames de course en carbone aux enfants amputés de l'un ou de leurs deux membres inférieurs dans le but de leur permettre de pratiquer une activité sportives.

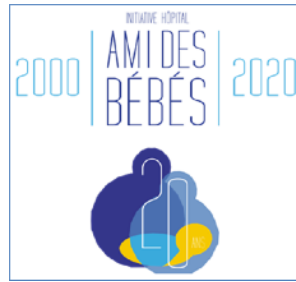
Ces lames ne sont pas prises en charge par la sécurité sociale et représente une dépense allant de 2500 à plus de 10.000€ (par membre) pour les familles et nécessitent d'être changées tous les 18 mois en fonction de la croissance de l'enfant. *Lames de Joie* prêtent **TOTALEMENT** gratuitement et **SANS** condition de ressources aux familles qui en font la demande.

<https://lamesdejoie.com/>

Montant de la somme versée par le fonds : 2 500 €

Missions financées : Achat d'une paire de lame de course





4-11 IHAB France «Initiatives Hôpital Amis des bébés»

Objet social : L'association IHAB France a pour objet d'améliorer l'information des femmes pendant la grossesse, la qualité d'accueil des nouveau-nés et l'accompagnement des parents selon les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et de UNICEF International. Dans ce cadre, elle développe un programme dénommé « Initiative Hôpital Ami des Bébés» (IHAB) qui, en centrant les soins sur les besoins et les rythmes des nouveau-nés et des nourrissons, répond en toute sécurité aux besoins physiques, psychologiques et culturels de l'enfant et de sa famille.

i-hab.fr

Montant de la somme versée par le fonds : 8 400€

Missions financées : Journée de formation des soignants





4.12 SPECIAL OLYMPICS FRANCE

Objet social :

Créée en 1991, Special Olympics leur offre la possibilité de s'épanouir grâce au sport, de développer leur estime de soi et de partager leurs succès dans une démarche d'inclusion. Grâce à leurs programmes sport et santé ouverts à tous, l'association souhaite changer le regard porté par la société sur le handicap mental .

Montant de la somme versée par le fonds : 10 000€

Missions financées : Le Programme Jeunes Athlètes propose aux enfants de 2 à 8 ans des activités ludiques et sportives qui leur permettent de développer leurs capacités motrices et de découvrir le plaisir de progresser tout en s'amusant.



5- Rapport administratif

Le conseil d'administration s'est réuni 2 fois en 2024

3 juillet 2024

Renouvellement du Conseil d'Administration,
Approbation des comptes annuels de 2024

9 octobre 2024

Approbation du choix des associations à qui des dons seront reversés
Approbation de la répartition des montants à reverser par association

6- Rapport financier

Le rapport financier se trouve joint en annexe.